

Les expériences de clustering en Wallonie

Vincent REUTER

CEO

Union Wallonne des Entreprises



Sommaire

- **Présentation de la Belgique, de la Wallonie et de l'UWE**
- **Le clustering d'entreprises**
 - Définition
 - Objectifs
- **Les expériences de clustering en Wallonie**
 - Les clusters
 - Les grappes technologiques
 - Les pôles de compétitivité
 - Les grappes à l'exportation
- **Les leçons à tirer de ces expériences**



La Belgique en quelques mots

- 11 millions d'habitants
- PIB par habitant : 30 500 € (indice 119 pour EU28=indice 100)
- 17^{ème} place dans le classement mondial PIB/hab
- Monarchie parlementaire
- Capitale: Bruxelles
- Pays fédéral
 - 3 langues officielles
 - 3 régions (voire 4)
 - Flandre (langue néerlandaise, 6,4 millions d'habitants, PIB/hab: 28 800€)
 - Bruxelles (région bilingue FR/NL, 1,1 million d'habitants, PIB/hab: 54 700 €)
 - Wallonie (langue française, 3,6 millions d'habitants, PIB/hab: 21 500 €)
 - Communauté germanophone (bilingue FR/AL, 77 000 habitants)

La Wallonie en quelques chiffres

- 16 844 Km²
- 3,6 millions habitants
- Capitale: Namur
- PIB/hab (eur28=100) : indice 88 (pour EUR15=100, indice 80)
- Taux de chômage: 11,1% en 2013; 11,2% au 4^{ème} trimestre 2013
- Taux d'emploi: 62,3% en 2013; 62,2% au 4^{ème} trimestre 2013
- Principaux secteurs industriels: pharmacie, fabrications métalliques, agro-alimentaire, chimie.

L'Union Wallonne des Entreprises

- **Fédération intersectorielle créée en 1969**
- **Organisation privée** : Ses moyens = cotisations des membres
- **7.000 membres** : 22 fédérations sectorielles adhérentes
- **Le porte-parole officiel des entreprises** : industrielles, commerciales et de services, de toutes tailles, implantées en Wallonie.
- **Sa mission** :

« Promouvoir et soutenir l'entreprise, moteur du bien-être économique et social de la région »



L'Union Wallonne des Entreprises

Ses actions

- Principalement sur les matières régionales
- Interlocuteur institutionnel des autorités politiques, administratives et syndicales
- Lobbying
- Avis, études, analyses
- Services aux entreprises

▪ Sa structure



Jean-François Heris

Président



Vincent Reuter

Administrateur
Délégué

Staff permanent (19 personnes) et cellules (25 personnes) basés à Wavre



Définition du clustering

« Les clusters sont des concentrations géographiques d'entreprises interconnectées, de fournisseurs spécialisés, de fournisseurs de services, d'institutions et de firmes issues d'autres industries, qui sont en concurrence, mais qui en même temps collaborent » (PORTER, 1998)

« Un cluster regroupe des entreprises de tailles diverses, unies par une communauté d'intérêts (besoins et contraintes communs), des complémentarités ou des interdépendances et développant volontairement des relations de coopération dans un ou plusieurs domaines » (GRAITSON, 2000)

(Extraits du mémoire de P-A Van Binst «Le clustering d'entreprise en Région wallonne», Namur 2003)



Pourquoi des clusters?

Ce qui a permis/provoqué le développement des clusters

- Décloisonnement sectoriel des technologies
- L'importance croissante de l'innovation collaborative

Les caractéristiques du clustering

- Système de renforcement mutuel
- Le concept de « coopération » (coopération, compétition)
- L'importance de la concentration géographique
- Définitions et applications multiples
- Cluster horizontal/ cluster vertical / cluster concentrique
- Clusters « spontanés » (Silicone Valley, Detroit), clusters « organisés »

Les objectifs du clustering

- Objectif commun : accroître l'activité de chacun des membres en unissant des ressources propres.
- Objectifs variés:
 - Résultats communs en R&D pour usage en amont ou en parallèle
 - Économie d'échelle sur productions communes ou nouvelles
 - Amélioration relations donneurs d'ordre / fournisseurs
 - Conquête de marchés étrangers / Visibilité internationale
 - Programmes communs de formation /échange d'expertise
 - Meilleure réactivité aux changements de la demande
 - ...

Les expériences de clustering en Wallonie

- Les « grappes technologiques »
- Les clusters régionaux
- Les pôles de compétitivité (« competitiveness cluster »)
- Les « grappes à l'exportation »

Les grappes technologiques

- Expérience-pilote entre 1999-2005
- Clustering d'entreprises/centres de recherche autour de « technologies-clés »
- Objectif: partage des connaissances, projets R&D communs sur la technologie, valorisation
- 10 grappes, financement: 25 000 €/an pendant 2 ans.
- Bon départ, mais rapide essoufflement après la fin du soutien public.
- Politique qui s'est éteinte, notamment par manque de suivi.

Les clusters régionaux

- **Politique en place depuis 2000 (phase-test de 4 ans)**
- **Régie par une loi de 2007**
- **Définition :**

Un cluster est une association de fait ou légale à l'initiative majoritairement d'entreprises, et qui se caractérise par:

1. La mobilisation d'une masse critique représentative d'un domaine d'activités;
2. La mise en place d'un cadre de coopération autour d'activités liées
3. Le développement volontaire de relations complémentaires...
4. La promotion d'une vision commune de développement.

Les clusters régionaux

- Agrément pour 3 ans
- Financement: 160 000€/an pour 3 ans, dégressif jusque 50% sur 9 ans
- Obligation d'engager un animateur.
- Activités autour de 6 axes:
 1. Actions pour se connaître et faire connaître
 2. Actions pour renforcer les liens commerciaux
 3. Actions de partenariats dans la production, R&D, création d'activités
 4. Actions de promotion locale et internationale
 5. Actions de partage de connaissances et d'échange de bonnes pratiques
 6. Actions de synergie entre le cluster et d'autres organisations d'entreprises



La politique de redéploiement économique

Les 10 clusters wallons	
ARESA	Recherche clinique
CAP 2020	Construction durable et basse énergie
(Val)+	Collecte, traitement et valorisation des déchets
Eco-construction	Construction écologique
Infopôle	Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
Logistics in Wallonia	Transport et logistique
Photonique	Photonique (lumière, laser, etc.)
Plastiwin	Industrie plastique
TWEED	Énergie durable
TWIST	Technologies de l'image, du son et du texte

Les pôles de compétitivité

- Politique-phare du Gouvernement wallon depuis 2006
- Plus ambitieuse que la politique des clusters
 - Inclusion des centres de recherche, centres de formation
 - Projets de rupture R&D, technologiques
 - Masse critique dans des domaines plus vastes que les clusters
 - Visibilité internationale à visée mondiale
 - Création de valeur ajoutée et emploi



des « super clusters-grappes technologiques »

- Financement : max 400 000 €/an + contributions privées
- Appels à projets annuels pour projets R&D, formation, investissem.

Les 6 pôles de compétitivité

Les sciences du vivant



Biowin

L'agro-industrie



Wagralim

Le génie mécanique



Mecatech

Le transport – logistique



Logistics in Wallonia

L'aéronautique et le spatial



Skywin

Les technologies vertes



Greenwin



L'activité des pôles de compétitivité

▪ Partenariats

- Animation du réseau des membres, connaissance croisée des compétences
- Mise en place d'une dynamique entre industriels, universités, centres de compétence via, notamment, des projets collaboratifs

▪ Innovation, R&D

- Définition des axes stratégiques, anticipation des ruptures technologiques
- Montage de projets R&D multipartenaires d'une durée moyenne de 4 ans

▪ Visibilité internationale

- Mise en place de collaborations avec des partenaires/pôles étrangers
- Actions de promotion des membres du pôle.



Premier bilan des pôles de compétitivité

- 600 entreprises membres des pôles
- 45% de la valeur ajoutée et 24% de l'emploi industriel
- 240 projets financés
- 40 projets finalisés sur les 130 projets R&D:
 - 300 innovations
 - 202 brevets déposés
 - 19 entreprises créées
- 1 211 projets et démarches d'internationalisation

La politique des pôles ne peut être évaluée que sur le long terme.



Les grappes d'exportation

Constitution de la grappe

- Un leader « industriel » (GE) dans un secteur donné
- Les fournisseurs de ce leader industriel
- Possibilités d'élargissement à d'autres entreprises

Activités de la grappe:

- Echange d'informations
- Recherche de synergies entre les sociétés
- Recherche d'opportunités internationales
- Missions internationales: visites des fournisseurs du leader.



Les grappes d'exportation

- **Pour les PME belges** : débouchés inaccessibles seules, contacts de plus haut niveau, diminution de la durée de l'effort et des coûts de prospection, encadrement, synergies entre les divers membres de la grappe.
- **Pour les acheteurs étrangers** : découverte et diversification des fournisseurs, benchmarking, optimisation des sources d'achats, nouvelles solutions technologiques en profitant des meilleures références des sponsors de la Cellule.
- **Pour les leaders industriels** : développement économique de la Wallonie, image de marque propre, soutien de leurs fournisseurs, découverte de nouveaux fournisseurs.

Les grappes existantes

- Aéroports et Ports
- BTP (en formation)
- Cimentière
- Environnement : eau - déchets - énergie renouvelable
- Media: radio-TV, cinéma, telecom,..
- Ingrédients alimentaires
- Mines et carrières
- Santé: hôpital - équipement médical - pharmacie
- Sidérurgie
- Sucrière
- Transport ferroviaire
- Verrière (en formation)

Les leçons à tirer des expériences wallonnes

- L'évaluation des politiques de clustering est très difficile
 - Effets multiples sur les comportements, difficiles à saisir
 - Difficultés de constituer des « groupes témoins » d'entreprises
 - Politiques qui ne peuvent se juger que sur le long terme
- Selon les évaluations existantes, un effet positif sur l'économie
 - Plus de dynamisme entrepreneurial et plus de compétitivité
 - Plus de collaborations et partenariats
 - Plus de visibilité internationale
 - Plus grande dynamique d'innovation
 - Plus d'emplois et de valeur ajoutée



La politique des pôles a permis de rester dans la course



Les leçons à tirer des expériences wallonnes (2/3)

Points à améliorer

- Manque de stratégie dans la politique globale de clustering
 - Cohérence entre les différentes politiques de clustering
 - Place de la politique des pôles dans l'ensemble de la politique économique
 - Financement des clusters et pôles
- Lourdeurs administratives
- Insuffisante activité de valorisation des résultats des projets R&D
- L'implication trop faible des entreprises et universités dans le financement des pôles.

Les leçons à tirer des expériences wallonnes

Bonnes pratiques

- Initiatives de création et développement des clusters/pôles laissées aux entreprises.
- Collaborations étroites entreprises/universités
- Inclusion de la formation dans les projets et activités des pôles
- Jury d'experts internationaux pour évaluer les projets
- Politique menée sur plusieurs législatures

Une politique indispensable dans le cadre de la mondialisation

Merci de votre attention
